

Le féminisme

EN REVUE

Volume 3. Numéro 3.

JUIN 1990



Fédération
des femmes du Québec

Le Féminisme en revue se porte bien, la FFQ aussi!

La plupart de nos lectrices, qu'elles soient membres individuelles ou qu'elles fassent partie de nos associations, savent déjà que les compressions budgétaires qui nous affectent durement, comme tous les groupes de femmes, nous ont obligées à suspendre temporairement la publication de notre revue et à communiquer avec nos membres au moyen de textes dactylographiés et photocopiés, si insatisfaisant que cela soit.

Nous allons continuer de correspondre avec vous sous cette forme mais nous n'en avons pas pour autant renoncé au **Féminisme en revue** dont nous publierons un autre numéro en novembre prochain et d'autres lorsque des fonds pourront être alloués à cette fin.

Compte tenu des célébrations du 50^e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec à la toute fin d'avril, la FFQ, rompant avec une longue tradition, n'a pas tenu de colloque cette année mais seulement une assemblée générale le 6 mai dernier à l'Université du Québec à Montréal ainsi que, la veille, des ateliers préparatoires pour faire le point sur la situation.

L'Assemblée générale annuelle a entériné la proposition du Conseil d'administration provincial relative à la hausse de la cotisation qui s'établira à 35\$ en septembre, sauf pour les femmes de moins de 25 ans et de plus de 60 ans qui continueront de payer leur carte de membre 25\$. Les cotisations des associations ont également été légèrement augmentées de sorte que le minimum est maintenant de 60\$ et le maximum, de 175\$. Nous vous invitons à prendre connaissance

du petit test qui a été distribué aux participantes des ateliers préparatoires et qui est reproduit dans ces pages accompagné des réponses. Vous comprendrez qu'en regard des services rendus à nos membres et des coûts qu'ils entraînent, il nous fallait ajuster les cotisations en conséquence.

L'Assemblée s'est penchée longuement sur le problème causé par l'absence de candidates au poste de présidente. Force nous est de constater que dans l'état actuel des choses, il est très difficile de recruter des femmes aptes à occuper la fonction de présidente et qui peuvent se permettre de consacrer beaucoup de temps et d'énergie à cette lourde tâche sans rémunération ou presque.

Le Comité ad hoc sur la présidence de la FFQ a recommandé deux scénarios sur lesquels l'Assemblée générale annuelle a été appelée à se prononcer. Un débat s'est engagé sur la pertinence de se doter d'une présidente directrice générale élue mais rémunérée. Toutefois, cette nouvelle façon d'exercer la présidence peut poser des problèmes que nous n'avons pas eu le temps de scruter à fond. L'Assemblée générale a donc opté pour la deuxième solution proposée, c'est-à-dire recruter une présidente disponible deux jours par semaine avec rémunération.

En l'absence d'une présidente, le Comité exécutif en a plein les bras! D'abord, les multiples représentations qui sont assurées normalement par la présidente incombent pour le moment à Claire Bonenfant qui est notre porte-parole à Québec, à Cécile Coderre qui fait de même à

Ottawa et à Denise Crête qui s'en charge à Montréal.

D'autre part, l'une des premières tâches du Comité exécutif consiste à mieux définir le poste laissé vacant par le départ de Charlotte Thibault, que nous saluons et que nous remercions au passage et à qui nous souhaitons bonne chance de tout cœur. Nous mettons tout en œuvre pour combler le poste de coordonnatrice ou de directrice générale le plus rapidement possible. En attendant, la permanence sera sous la responsabilité de Cécile Coderre qui n'en finit plus de payer de sa personne de toutes les façons possibles et à qui nous rendons un hommage vibrant amplement mérité.

Tout cela ne nous empêchera pas

de terminer sur une bonne note. Croyez-le ou non, il y aura presque tout l'été 4 employées... et demie... à la permanence! Raymonde Beauchamp, notre secrétaire-comptable que nous avions dû nous résoudre à mettre à pied temporairement, est de retour. Et de une. Le Programme de développement en emploi nous a permis de recourir jusqu'en septembre aux services de Louise Marquis, agente de recherche sur les dossiers du Comité d'action politique et de Jocelyne Gaumond, affectée aux campagnes de financement. Et de trois. Enfin, notre secrétaire, Farida Chemmakh, est enceinte... Ça fait bien quatre et demi, non?

Denise Crête
Monique Sauriol

Le point sur les campagnes de financement

Les appels à l'aide que nous avons lancés à nos membres et à nos associations ont été entendus. En date du 14 mai 1990, les montants versés à notre Fiducie s'élevaient à 18 372\$. Et ça n'est pas fini...

Nous avons reçu

2000\$ de monsieur Marc Bellemare, de Sillery
5000\$ de Consultants BPR, boulevard Hamel à Sainte-Foy et
500\$ du Fonds de solidarité de la CEQ.

Nous les remercions vivement pour leur grande générosité

Les professeures d'université et, plus particulièrement, les professeures en études des femmes au Québec ont été sollicitées dans le cadre d'une campagne de financement et de recrutement orchestrée par Cécile Coderre et sur laquelle nous fondons beaucoup d'espoirs.

Nous avons également mis en branle une offensive auprès des compagnies privées qui ont déjà fait un don à notre Fiducie ainsi qu'une campagne de financement et de recrutement auprès des femmes d'affaires et des professionnelles. Nous espérons y mettre le point final en mai mais la permanence a été tellement débordée de travail que cela n'a pas été possible. Nous avons donc décidé de reporter le tout en septembre et de mettre à profit le temps supplémentaire qui nous est imparti pour augmenter considérablement la liste d'envoi.

A suivre ...

Conseil d'administration

Les membres du nouveau Conseil d'administration provincial sont:

Claire Bonenfant, vice-présidente et déléguée du Conseil régional de Québec

Rosette Côté, vice-présidente aux associations et déléguée du Comité de la condition féminine de la CEQ

Denise Crête, secrétaire

Cécile Coderre, trésorière

Germaine Vaillancourt, déléguée du Conseil régional de Montréal

Gracia Bouchard, déléguée du Conseil régional du Saguenay

Monique Imbeau, déléguée du Conseil régional du Lac Saint-Jean

Andrée Robert, déléguée du CIAFT (Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail du Québec)

Jeannine Pelland, déléguée de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec

Sylvie Desautels, déléguée du 5e Monde

Ghislaine Emond, déléguée de Viol Secours

Nous désirons rendre hommage à celles qui ont quitté le Conseil d'administration provincial le 6 mai ou en

cours d'année et les remercier infiniment pour le travail qu'elles ont accompli dans des conditions difficiles: **Gisèle Bérubé, Huguette Maltais, Guylaine Matte, Glenna Uline, Nadia Benzrihem, Constance Middleton-Hope et Maryse Nault.**

Nous sommes particulièrement reconnaissantes envers les membres du Comité exécutif qui ont retroussé leurs manches et mis la main à la pâte de si bonne grâce chaque fois qu'on avait besoin d'elles: **Hélène Sarrazin** qui a fait maintes et maintes fois l'aller-retour Québec-Montréal pour contribuer à la bonne marche du comité, **Michelle Côté** qui, en plus d'assumer l'organisation de l'assemblée générale, a prêté main-forte à l'encadrement de la permanence et **Ginette Legault** qui a supervisé le travail de notre agente de recherche et cumulé trois fonctions: vice-présidente aux associations, présidente du Comité de mise en candidature et coordonnatrice du Comité d'action politique de janvier à mai.

Au revoir et peut-être à bientôt.

Enfin, un million de mercis à **Denise Crête** qui a accepté d'être présidente intérimaire et à **Cécile Coderre** qui a accompli un travail gigantesque à la permanence où elle a travaillé pratiquement à plein temps. Depuis des mois, ce sont principalement elles qui ont tenu la FFQ pour ainsi dire à bout de bras. Et elles récidivent!

Chapeau!

La justice a un prix

Aidez-nous à le payer

Les sages-femmes du Québec font face à des dépenses très élevées entraînées par le procès fait à la sage-femme Brabant.

Pour contribuer à en assumer les frais, faites parvenir un chèque à l'ordre de

Alternative-Naissance (Fonds spécial)

Fonds spécial pour les sages-femmes
Case postale 584
succursale 5
Montréal (Québec) H3T 3C2

Que savez-vous de la FFQ?

1. Identifier les 5 sources habituelles de revenus de la FFQ.
2. Quel sera le pourcentage des revenus de la FFQ provenant de sources gouvernementales en 1990-1991?
 - a) 50%
 - b) 70%
 - c) 80%
3. Quelles sont les 2 sources de financement de la FFQ qui sont exclusivement affectées aux activités éducatives?
 - a) 32%
 - b) 42%
 - c) 62%
4. Quel pourcentage des revenus annuels de la FFQ ont représenté (pour l'année fiscale 1989-1990) les cotisations de ses membres?
 - a) 5%
 - b) 8%
 - c) 10%
5. Quelle est la proportion des cotisations des organismes membres par rapport aux membres individuelles?
 - a) 32%
 - b) 42%
 - c) 62%
6. Quel est le coût minimum des frais directs engagés par la FFQ pour chacune de ses membres annuellement?
 - a) 15 \$
 - b) 25 \$
 - c) 35 \$
7. Être membre de la FFQ, ça me rapporte quoi?
8. Que reçoit chaque conseil régional à même le budget global de la FFQ pour ses activités?
9. À quel montant doit-on estimer le travail annuel des bénévoles de la FFQ (calcul basé sur le tarif du gouvernement fédéral pour la consultation = 350 \$ par jour)
 - a) 200 000\$
 - b) 240 000\$
 - c) 300 000\$
10. Parmi les dossiers suivants, quels sont ceux sur lesquels la FFQ est intervenue de janvier à mai 1990?
 - a) Normes minimales du travail
 - b) Avortement
 - c) Sages-femmes
 - d) Comité de parrainage en emploi
 - e) Dégel des frais de scolarité
 - f) Programmes d'accès à l'égalité
 - g) Compressions des budgets alloués aux groupes de femmes
 - h) Accord du Lac Meech
 - i) Nouvelles techniques de reproduction

Voir réponses à la page 3.

La FFO contribue au développement d'une meilleure communication entre les jeunes, filles et garçons

la Fédération des femmes du Québec diffusera à l'ensemble des commissions scolaires du Québec son guide d'animation intitulé «Pour les jeunes du secondaire: une communication renouvelée entre les filles et les garçons».

Ce guide d'animation vise à générer chez les jeunes du secondaire des attitudes et des comportements novateurs fondés sur des rapports égaux entre garçons et filles. Il s'adresse au personnel enseignant ou non enseignant, responsable des activités complémentaires, et est conçu de façon à pouvoir être utilisé lors de vingt rencontres, d'une durée d'une heure chacune, avec des groupes mixtes. Son lancement aura lieu le 8 juin 1990 dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec.

Origine du projet

Préoccupée par sa relève, la FFO a adopté une résolution, lors de son congrès de mai 1987, visant à développer des liens avec des jeunes filles. Le Conseil régional de Québec de la FFO a donné suite à cette volonté et a produit, entre juin et décembre 1988, un guide d'animation à être utilisé auprès des jeunes du secondaire (voir l'historique du projet).

Collaboration de la CECQ et de la Commission scolaire des Chutes de la Chaudière

En août 1988, ces deux commissions scolaires acceptaient de valider, dans le cadre d'activités parascolaires tenues dans une de leurs écoles secondaires au cours de l'année scolaire 1988-1989, le contenu du guide conçu par le Conseil

régional de Québec. Satisfaites de cette expérience et convaincues de l'intérêt à diffuser ce guide, ces deux commissions scolaires ont appuyé la Fédération des femmes du Québec dans ses démarches afin que ce guide soit disponible dans tout le réseau scolaire.

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a également apprécié l'initiative de la FFO: soulignant particulièrement le créneau utilisé, à savoir celui des activités complémentaires, et reconnaissant la qualité pédagogique du guide, elle s'est dite en accord avec le projet de diffusion de ce guide.

Diffusion du guide

Grâce à la collaboration du ministère de l'Éducation, le guide d'animation sera distribué en août

prochain à l'ensemble des commissions scolaires, chaque école secondaire ayant sa copie, de même qu'à tous les établissements privés d'enseignement.

La Fédération des femmes du Québec souhaite faire connaître cet outil pédagogique auprès des jeunes du secondaire car il répond au besoin d'une communication renouvelée chez ces jeunes. Jusqu'alors, aucun matériel pédagogique ne permettait aux écoles secondaires d'aborder cette question. La FFO souhaite que toutes les commissions scolaires intéressées puissent utiliser l'outil qu'elle a développé.

Pour plus d'informations, s'adresser à:

Claudette Roy (418) 688.8270 ou Suzanne Messier (418) 681.5235.

Historique du projet du guide d'animation de la FFO

«Pour les jeunes du secondaire, une communication renouvelée entre les filles et les garçons»

Mai 1987: La FFO adopte, dans le cadre de son congrès annuel, une résolution à l'effet d'entreprendre des actions afin d'assurer, à long terme, la relève de la FFO.

Septembre 1987: Le Conseil régional de Québec de la FFO adopte un plan d'action pour donner suite à cette résolution: il décide d'établir des contacts avec des jeunes filles qui sont aux études ou sur le marché du travail afin de connaître leurs besoins et préoccupations, vérifier leur

sensibilité aux problèmes des femmes et leur offrir, s'il y a lieu, les ressources et l'expertise de la FFO.

Février 1988: Une soirée d'échanges intitulée «la parole est aux jeunes» est tenue au Collège Champlain de Sainte-Foy. Des jeunes filles des niveaux secondaire, collégial et universitaire s'y trouvent de même que de jeunes travailleuses.

Mai 1988: Lors du congrès annuel de la FFO, le Conseil régional de Québec fait adopter une résolution visant à développer et à expérimenter un outil de conscientisation à l'intention des jeunes filles du secondaire concernant le conditionnement dans leurs rapports avec les garçons.

Été 1988: Grâce à la Fiducie de la FFO et à la collaboration de Relais-Femmes, le Conseil régional de Québec embauche une conceptrice, conseillère en orientation, qui prépare un premier guide contenant douze

rencontres. La subvention de 2600\$ est obtenue moyennant l'engagement à fournir un rapport d'évaluation à la fin de l'expérimentation. Le projet est alors connu sous le nom «Les jeunes, pas pareils mais égaux».

Août 1988: Le Conseil régional de Québec obtient la collaboration de la CECQ et de la Commission scolaire des Chutes de la Chaudière pour expérimenter le guide dans une de leurs écoles et ce, dans le cadre des activités parascolaires.

Automne 1988: Parallèlement à l'expérimentation des douze premières rencontres, le Conseil régional de Québec fait concevoir douze autres activités d'une heure chacune.

Été 1989: À la lumière des rapports d'évaluation réalisés auprès de l'animatrice et auprès des élèves, le Conseil régional de Québec apporte des corrections aux activités contenues

dans les deux documents et les regroupe en un seul. Le guide d'animation s'appellera dorénavant «Pour les jeunes du secondaire: une communication renouvelée entre les filles et les garçons».

Automne 1989: La FFO obtient l'appui de deux commissions scolaires dans son projet de diffusion de ce guide à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Janvier 1990: La FFO obtient l'appui du MEQ qui assumera la reprographie et la diffusion de 1250 exemplaires du guide.

Avril 1990: La FFO obtient la collaboration de la FCSCQ qui procédera au lancement du guide dans le cadre de son assemblée générale annuelle le 8 juin 1990

RÉPONSES AU TEST

- | | | | |
|--|---|--|--|
| 1. a) Secrétariat d'État | 3. a) Direction générale de l'éducation des adultes | b) Fiducie | c) Direction générale de l'éducation des adultes |
| c) Cotisations des membres | 4. a) Des contacts avec des femmes qui partagent la même vision | b) Fiducie | d) Projets spéciaux et autres ministères |
| d) Fiducie | 5. b) L'occasion de travailler pour la cause du féminisme | 6. c) Formation UOAM | e) Formation en politique municipale |
| e) Projets spéciaux et autres ministères | 7. a) Formation en revue | b) Des acquis politiques. | |
| | | 8. a) 10\$ sur chaque carte de membre | |
| | | b) 500\$ octroi annuel | |
| | | c) 1 200\$ pour des activités éducatives | |
| | | d) 200\$ pour la papeterie | |
| | | 9. b) 10. Tous | |

RÉGIONS

Le Conseil régional de Québec de la FFQ organise un programme de formation en politique scolaire

Contexte

Les prochaines élections scolaires auront lieu le dimanche 18 novembre 1990. Le mandat des personnes alors élues commissaires sera d'une durée de 4 ans. Les personnes intéressées à présenter leur candidature ont jusqu'à leur commission scolaire. Actuellement, la représentation féminine au sein des conseils scolaires de la région métropolitaine de Québec est d'environ 38%. Le Conseil régional de Québec de la FFQ veut augmenter cette représentation à 50%. Dans ses démarches, le CRQ a l'appui des présidentes de quatre commissions scolaires de la région.

Objectifs du programme de formation

Susciter l'implication des femmes aux élections scolaires de novembre 1990 en les informant sur les lois récentes en la matière (Loi sur l'instruction publique (107) et Loi sur les élections scolaires (106)) de même que sur les règlements qui régissent notre système scolaire (pré-scolaire, primaire et secondaire).

Éléments de contenu

Cinq sessions de trois heures sont prévues; les thèmes traités seront:

1. Le conseil scolaire: un système à apprivoiser

On y abordera les principaux aspects de la Loi sur l'instruction publique, adoptée le 1er juillet 1989 tels la constitution d'une commission scolaire et celle d'une école, les droits de l'élève, ceux du personnel enseignant, le pouvoir de taxation, etc.

2. Le conseil scolaire en direct

L'objectif est de démystifier les séances du conseil des commissaires en assistant à l'une d'entre elles et en analysant par la suite son contenu et la capacité des femmes à jouer le rôle de commissaire.

3. Comment faire une élection scolaire

L'objectif est de présenter la Loi sur les élections scolaires sanctionnée le 22 juin 1989. On insistera sur les qualifications pour être candidate, la possibilité de se présenter comme équipe, le processus électoral, les dépenses électorales, les congés sans rémunération, etc.

4. Le conseil scolaire au féminin

L'objectif est de présenter des témoignages de femmes commissaires qui jugent nécessaire la présence accrue de femmes à ces postes. Des directrices de commissions scolaires et d'école pourront également témoigner de l'intérêt, pour le système scolaire, de compter plus de femmes dans les rangs électifs.

5. Définissez votre stratégie électorale et votre message

L'objectif est de développer chez les femmes des réflexes «politiques», tels convenir d'alliance, définir des priorités d'actions et des habiletés à communiquer leurs pensées de façon orale et écrite.

Logistique du cours

Le lieu et l'agencement du programme de formation sont à définir, en consultation avec les personnes inscrites. Compte tenu de la date des élections, les sessions se tiendront entre le 15 août et le 15 octobre 1990.

Coût d'inscription

Le prix total est de 10\$ pour les membres de la FFQ et de 20\$ pour les non membres. Ce prix comprend le guide de formation, les jus et les biscuits à la pause.

Clientèle visée

Conformément aux qualités requises pour être élue commissaire, toute femme âgée de 18 ans et plus, domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois, peut suivre la formation.

Exigences à la formation

Aucune.

Modalités d'inscription

Contactez Mme Huguette Brindamour au (418) 871.1240 ou écrire à l'adresse suivante:

Fédération des femmes du Québec
Conseil régional de Québec
C.P. 125
Sillery (Québec) G1S 2P7

RÉGIONS

par
Germaine Vaillancourt

Conseil régional
de Montréal

Message de Germaine

Ces dernières années, le Conseil régional de Montréal a fréquemment fourni de l'information à ses membres sur les dossiers prioritaires du Conseil d'administration et des comités provinciaux, sollicité leur participation aux manifestations féministes qui se sont déroulées et demandé leur contribution financière. Il les a convoqués régulièrement à des réunions pour discuter de sujets d'importance pour les femmes tels que le libre choix à l'avortement, les nouvelles technologies de reproduction, l'environnement, l'intégration des femmes immigrantes au Québec, la fiscalité, les femmes et la religion, la politique municipale, etc...

Or nous, les membres du comité de direction du Conseil régional de Montréal, ne solliciterons pas un nouveau mandat à l'assemblée générale cette année. Nous sommes présentement très inquiètes de l'avenir de ce conseil à cause des très grandes difficultés à trouver une relève. Depuis trois ans, le nombre de membres de notre conseil a doublé mais nous n'avons pas réussi à recruter davantage de militantes au sein de notre comité de direction.

À partir de l'analyse préliminaire de la recherche préparée par Christine Grégoire auprès de nos membres, nous percevons déjà que plus du tiers de celles qui ont répondu, soit 69 membres, sont intéressées à participer occasionnellement à nos activités de rencontres mais non à les organiser et que la majorité veut uniquement collaborer financièrement afin d'être informée des dossiers concernant la Fédération. Nous sommes persuadées que vous croyez à la nécessité de maintenir un conseil régional à Montréal. En conséquence, nous souhaitons que vous répondrez en grand nombre à l'invitation de mise en candidature qui vous sera expédiée cet été. Ma participation comme présidente du

Le féminisme

EN REVUE

1265, rue Berri
Bureau 820
Montréal
Québec H2L 4X4
(514) 844.7049

RÉALISATION

Production
Gisèle Berube
Denise Crête
Janou Gagnon
Rollande Guay
Monique Sauriol
Traitement de texte
Suzie Beaulieu
Infographie
Claudette Rodrigue
ISSN 0228-8478
Dépôt légal Bibliothèque nationale
du Québec

Conseil a été très enrichissante, valorisante et agréable et m'a permis de rencontrer des femmes formidables tant au sein de la Fédération que des associations membres. Je remercie toutes les membres du Conseil régional de Montréal qui ont participé aux activités que nous avons organisées et particulièrement celles qui m'ont soutenue pendant ces trois années.

RÉGIONS

Conseil régional du Saguenay

Le Conseil régional du Saguenay a organisé un souper bénéfique qui a eu lieu le 24 février dernier au Centre culturel de Jonquière et qui a connu un franc succès puisque 125 personnes y ont assisté.

Tout Jonquière y était, à commencer par le maire et les conseillers et conseillers municipaux, pour écouter le récit donné par la chanteuse classique Marie-Thérèse Corneau, venue spécialement de Québec pour l'occasion.

Le Conseil régional du Saguenay a ainsi amassé la somme rondelette de 1700\$, ce qui lui a permis de verser à la Fiducie de la FFQ un montant de 500\$.

Cette soirée a également rapporté des dividendes pour la FFQ sur le plan des relations publiques puisqu'on en a parlé à la télévision et dans les journaux de la région, ce qui ne nuit jamais. Bravo les filles du Saguenay!

Monique Sauriol